

Demande pour un reçu pour fins d'impôt

Les services de prématernelle La Soleillerie et La Bambinerie sont admissibles pour les reçus pour fins d'impôt. Pour confirmer l'inscription de votre enfant, vous devez remplir ce formulaire et apporter ce document avec vos chèques. Ces informations seront traitées confidentiellement.

Date :
Le nom de l'enfant :
Reçu pour quel programme : La Bambinerie - "Let's Talk Toddlers!" (printemps)
La Bambinerie (automne et hiver)
La Bambinerie (automne seulement)
La Bambinerie (hiver seulement)
Programme préscolaire (4 matins)
Programme préscolaire + dîner (4 matins)
Après-midi enjoués (4 après-midis)
Le nom de la personne qui paie les frais :
Le numéro d'assurance sociale de cette personne (obligatoire pour avoir un reçu) :
L'adresse complète de la personne qui paie les frais :

Merci!